



Vagues de chaleur : un plan national pour anticiper

➤ **Augmentation des vagues de chaleur en France**

Manifestations du changement climatique en cours, les vagues de chaleur sont de plus en plus intenses, fréquentes, précoces et longues.

En France, avant 1989, elles s'observaient en moyenne une fois tous les 5 ans. Depuis 2000, elles reviennent tous les ans et cette augmentation des vagues de chaleur va encore se poursuivre : elles seront deux fois plus nombreuses d'ici 30 ans.

➤ **Des impacts sur la population et dans de nombreux domaines**

Les vagues de chaleur ont des impacts significatifs sur notre santé, en particulier chez les populations vulnérables comme les personnes âgées et les enfants. Mais elles affectent aussi notre environnement (sécheresse, incendies de forêts...), notre agriculture, notre économie et notre vie sociale et culturelle.

Afin de prévenir et de limiter l'ensemble de ces impacts, l'État met en place le 1^{er} plan d'anticipation des vagues de chaleur.

Il a vocation à compléter le dispositif canicule sur les risques sanitaires piloté par le Ministère de la santé et de la prévention et santé publique France.

La campagne de prévention des risques liés aux fortes chaleurs et à la canicule 2023 est lancée.

Dans ce cadre, Santé publique France met des outils à disposition de la population générale et des professionnels de santé.

➤ **Un plan organisé autour de 4 grands axes...**

Le plan national de gestion des vagues de chaleur s'appuie sur le dispositif de vigilance spécifique mis en place par Météo France.

Il s'organise autour de quatre axes :

- Axe 1 : limiter les impacts sur la vie quotidienne des Français
- Axe 2 : assurer la continuité des services publics essentiels
- Axe 3 : assurer la continuité de la vie économique.
- Axe 4 : protéger les milieux et ressources naturels.

➤ **... déclinés en actions concrètes, dont 15 immédiates**

Le plan national de gestion des vagues de chaleur se décline en 27 actions détaillées, dont 15 mesures phares effectives dès l'été 2023.

- Pour le grand public :
 - communication sur les travaux réalisables dans les logements,
 - communication sur les comportements à adopter dans son logement,
 - premier bilan de la start-up d'État « plus fraîche ma ville »,
 - recensement des îlots de fraîcheur et des fontaines publiques dans les communes,
 - campagne d'information et de responsabilisation des propriétaires et des détenteurs d'animaux,
 - communication sur le risque de noyade,
 - diffusion de messages de prévention dans les transports,
 - communication à destination des touristes étrangers,
 - diffusion de SMS en cas de situation exceptionnelle

- Pour les jeunes et les personnes vulnérables :
 - mobilisation des jeunes en service national universel pour inscrire les personnes vulnérables sur les registres communaux et en faveur des actions de sensibilisation au changement climatique,
 - sensibilisation des tuteurs / curateurs à la nécessité d'inscrire les personnes vulnérables sur les registres communaux,
 - contrôle annuel des équipements de confort d'été des écoles et crèches et communication sur la réduction de l'impact des vagues de chaleur sur les bâtiments scolaires,
 - contrôle des pièces / locaux rafraîchis pouvant accueillir des examens

- Pour les travailleurs et les entreprises :
 - communication sur les travaux réalisables dans les bureaux,
 - organisation par Voies navigables de France (VNF) d'une réunion des commissions locales d'usagers,
 - information des employeurs de la prochaine survenue d'une vague de chaleur,
 - communication sur les comportements à adopter dans son bureau,
 - renforcement des contrôles de l'inspection du travail,
 - réglementation de certaines activités selon le niveau de risque incendie par le maire et le préfet,
 - restriction du transport d'animaux vivants et gestion des pics d'activité par les entreprises d'équarrissage

- Pour les sportifs et les spectateurs des événements culturels :
 - sensibilisation des organisateurs d'événements sportifs et culturels au risque chaleur,
 - information des éducateurs sportif

- Préparation annuelle des acteurs du secteur électrique :
 - réseaux électriques,
 - enjeux d'une vague de chaleur pour le système électrique,
 - disponibilité du parc de réacteurs nucléaires,
 - hydroélectricité,
 - préparation annuelle

[Télécharger ici le PDF](#)